



CATALOGUE DE FORMATIONS 2024/2025

LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR DU SPORT ADAPTE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

Actions de formation



POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTEZ-NOUS :
04.42.04.94.01 - contact@liguepacasa.fr

AGREMENT N°93131739113
SIRET 329.231.864.000.45

V7 - Dernière mise à jour le 22 Juillet 2024



"La Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur du Sport Adapté, en collaboration avec les six Comités Départementaux de Sport Adapté de la région, est reconnue depuis plusieurs années comme une référence dans la pratique des Activités Physiques et Sportives pour les personnes en situation de handicap mental, psychique et ou atteints de troubles du spectre autistique.

Notre expertise nous permet de proposer, à l'aide de notre Organisme de Formation "PACAFSA", des sensibilisations et des formations adaptées aux besoins spécifiques des publics et de leur prise en charge.

Nos formations sont destinées à tous les bénévoles et/ou professionnels du champ du sport, du médico-social et de la santé. Elles ont pour but d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences afin de garantir une qualité de prise en charge des publics qui relèvent du sport adapté.

Nous proposons également des formations à destination des publics en situation de handicap afin de les valoriser et de les inclure dans le dispositif du Sport Adapté"

**Jean-Georges DESENS,
Président de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur du Sport Adapté**

SOMMAIRE



4	Notre Organisme de Formation
5	Parcours de formation
6	Financement des formations
7	Formations Fédérales
8	> Attestation de Qualification en Sport Adapté
13	> Diplôme Fédéral animateur en Sport Adapté
18	> Formation Formateur Aisance Aquatique
20	> Formation Formateur Savoir Rouler à Vélo Adapté
22	> Référent Activité Physique & Sportif en ESMS - Santé
24	Formations Thématiques
26	> Les violences dans le sport
27	> Les spécificités et besoins du public : la responsabilité éthique dans le Sport Adapté
28	> Officiel en Sport Adapté
29	> Formation régionale des Bénévoles et/ou Dirigeants du Sport Adapté
31	Calendrier des formations 2024-2025
32	Contacts et Inscriptions
33	Nos partenaires



NOTRE ORGANISME DE FORMATIONS - PACAFSA

Qui sommes-nous ?

La Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur du Sport Adapté est une association loi 1901, affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté. Elle a pour mission de promouvoir le Sport Adapté sur les six départements de la région.

Elle est référencée sur Datadock comme Organisme de Formation (OF) sous le numéro de déclaration suivant : 93131739113.

L'objectif de notre OF est d'améliorer les compétences et les savoirs de nos partenaires et des acteurs de terrain dans le but de développer la pratique des activités physiques et sportives des publics en situations de handicap mental, psychique et/ ou porteur de troubles du spectre autistique sur l'ensemble du territoire régional.

La Ligue est donc l'organe central des formations relative au sport adapté, au public qui en relève et à sa prise en charge, au travers des APSA, sur l'ensemble de la région PACA.

Notre équipe pédagogique est constituée de professionnels du secteur des activités physiques adaptées, du secteur de la santé et du secteur médico-social.

Compétences visées

- Développer ses connaissances sur les personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou porteur de troubles du spectre autistique
- Concevoir, animer et évaluer un projet en activités physiques et sportives adaptées ou en sport adapté en partant de l'analyse des besoins singuliers des pratiquants
- Choisir les démarches pédagogiques permettant au sujet de s'engager, d'apprendre et de donner du sens à ses apprentissages
- Connaître les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale
- Interroger ses conceptions éducatives pour permettre au sujet d'acquérir une réelle autonomie
- Inscrire sa pratique dans les dispositifs de la FFSA

NOS VALEURS

**Respect, Intégrité, Tolérance
Équité**

Notre démarche qualité

La Ligue PACA du Sport Adapté est certifiée QUALIOPI.

Cette certification vise à garantir la qualité du processus mis en oeuvre par les prestataires d'actions et donne une plus grande visibilité de l'offre de formation.

98 % de satisfaction globale des stagiaires de notre OF

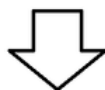
JE SUIS BENEVOLE

Dans une association affiliées au Sport Adapté



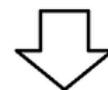
- > AQSA
- > Officiel en Sport Adapté
- > Formation régionale des dirigeants et bénévoles du Sport Adapté
- > Formations thématiques
- > Formateur en Aisance Aquatique
- > Formateur SRAVA
- > Initiateurs en Sport Adapté
- > Accompagnateur en Sport Adapté *

Dans une association non affiliées au Sport Adapté



- > AQSA
- > Officiel en Sport Adapté
- > Formations thématiques

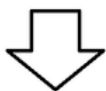
Je souhaite me professionnaliser (travailler avec un diplôme contre rémunération)



- > DEJEPS APSA *
- > Licence STAPS APAS *
- > BPJEPS APT *

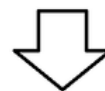
JE SUIS PROFESSIONNEL

Dans le secteur du sport et je souhaite suivre une formation complémentaire



- > AQSA
- > Initiateur en Sport Adapté *
- > Accompagnateur en Sport Adapté *
- Officiel en Sport Adapté

Dans un autre secteur et je souhaite être rémunéré pour mettre en place des Activités Physiques et Sportives Adaptées



- > DEJEPS APSA *
- > Licence STAPS APAS *
- > BPJEPS APT *

*Les informations avec une * ne sont pas proposées par notre Organisme de Formation.*

Retrouvez les fiches descriptives de nos formations dans ce catalogue.



EMPLOYEUR

Votre employeur peut prendre en charge votre formation si celle-ci est identifiée dans son plan de développement des compétences (ex plan de formation) ou s'il juge que cette formation permet d'assurer l'adaptation de ses salariés à leur poste de travail et veiller au maintien de leur capacité à occuper leur emploi.

OPÉRATEUR DE COMPÉTENCE (OPCO)

Les OPérateurs de COmpétences ont pour principale mission d'assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelles. Certains employeurs cotisent auprès d'OPCO, ce qui peut vous permettre (en accord avec votre direction) de contacter l'OPCO de votre branche afin d'effectuer une demande de prise en charge du financement.

POLE EMPLOI

Cet organisme finance prioritairement les formations des demandeurs d'emploi. La seule condition est d'être inscrit à Pôle Emploi et d'avoir validé son projet de formation avec un conseiller. Nous pourrions, sur demande, vous transmettre un devis via "Kairos", plateforme dématérialisée de Pôle Emploi. Pôle Emploi peut également compléter un financement CPF s'il n'est pas suffisant.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le CPF permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la date à laquelle elle fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, d'acquérir des droits à la formation, mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. En 2015, ce dispositif a remplacé le DIF. Depuis le 1er Janvier 2019, dans le cadre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le CPF est crédité en euros et non plus en heures. Les formations éligibles sont inscrites au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) comme le DEJEPS APSA, etc.

Plus d'informations : moncompteformation.gouv.fr

FINANCEMENT INDIVIDUEL

Vous prenez en charge le coût de votre formation sur vos fonds propres : des coûts réduits peuvent vous être proposés pour certaines formations (ex : AQSA)

FORMATIONS FEDERALES

- ATTESTATION DE QUALIFICATION EN SPORT ADAPTE
- DIPLOME FEDERAL ANIMATEUR EN SPORT ADAPTE
- FORMATEUR AISANCE AQUATIQUE
- FORMATEUR SAVOIR ROULER A VELO
- REFERENT ACTIVITE PHYSIQUE & SPORTIVE EN ESMS

ATTESTATION DE QUALIFICATION EN SPORT ADAPTE

L'AQSA est une formation complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques. Elle s'inscrit également dans le contexte des conventions signées entre la FFSA et des fédérations délégataires des disciplines sportives ou des fédérations affinitaires. Par cette formation la FFSA contribue à l'insertion des personnes dont elle a la responsabilité, dans des associations affiliées aux fédérations sportives agréées par l'Etat ou dans des structures de loisirs à caractère sportif.

Public visé - Pré-requis :

Cette formation est qualifiante* pour des personnes titulaires d'un diplôme professionnel d'encadrement d'activités(s) physique(s) et sportive(s) auprès de tout public. :

- Diplôme Jeunesse & Sport : BEES, BPJEPS, DEJEPS
- Diplôme de l'enseignement supérieur : Licence STAPS
- Diplôme de la branche Sport : CQP

Elle est ouverte mais non qualifiante pour des bénévoles souhaitant accueillir des personnes déficientes dans leur club.

* L'AQSA est une qualification fédérale. Elle n'offre donc pas de prérogatives professionnelles supplémentaires.

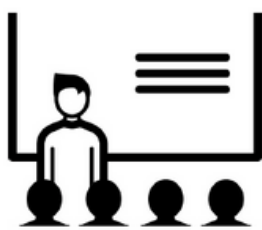
- **Nombre de places : 12 par module**
- **Délai d'accès : 1 à 6 mois**
- **Durée de la formation : 62 heures (21h + 21h + 20h)**

- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

- **Locaux et plateaux techniques accessibles**

- **Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire**

Taux de satisfaction de l'AQSA : 96%



Module 1

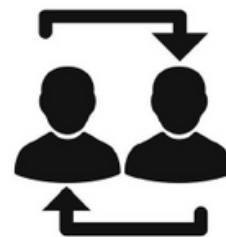
Ce premier module apporte une connaissance des personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques, des contextes de la pratique des activités physiques et sportives et de leur environnement.



Module 2

2 options possibles

Ce deuxième module permet de concevoir une intervention pédagogique pour permettre aux personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou porteur de TSA de comprendre et de progresser dans une discipline sportive tout en respectant la logique de l'activité. .



Module 3

Ce troisième module est un stage pédagogique en association sportive. Il vise à mettre en application des compétences acquises lors des modules 1 et 2, dans la conduite de son enseignement sportif dans la durée.

Les allègements concernant cette formation :

Les titulaires d'un diplôme du travail social ou de la santé (éducateur spécialisé, moniteur éducateur, aide médico-psychologique, infirmier travaillant en psychiatrie, psychomotricien, etc.) peuvent être allégés du module 1 de l'AQSA.

Validation de la formation :

La délivrance de l'AQSA (dans l'option de la discipline concernée) est soumise à la certification du stagiaire lors d'une évaluation portant sur l'animation d'une séance en fin de projet dans le cadre du stage réalisé. Au terme de son cursus de formation, le candidat se verra remettre le diplôme de l'Attestation de Qualification Sport Adapté dans l'option de sa discipline sportive.

Financement :

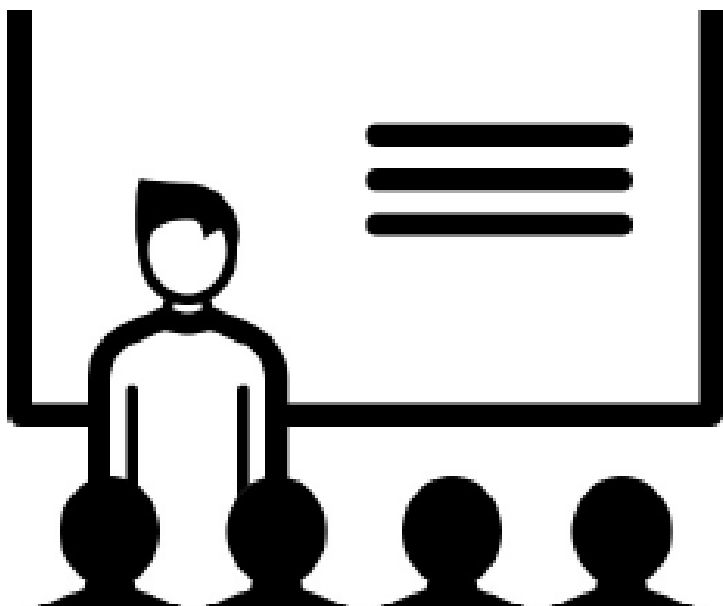
Prise en charge par un OPCO, compte professionnel de formation, individuel payant.

Notre équipe pédagogique est composée de professionnels des secteurs des activités physiques adaptées, du social et du médico-social.

Organisme de formation PACAFSA

Tarif global de la formation AQSA : 975 euros (plein tarif)

Pour tout renseignement contactez-nous : 04.42.04.94.01 - contact@liguepacasa.fr



MODULE 1 - CONNAISSANCE DES PERSONNES DEFICIENTES INTELLECTUELLES OU ATTEINTES DE TROUBLES PSYCHIQUES, DES CONTEXTES DE LA PRATIQUE D'A.P.S.A. ET DE LEUR ENVIRONNEMENT

MODULE COMMUN A TOUTES LES DISCIPLINES SPORTIVES

CONTENU

- **Notions de handicap, déficience, maladie**
- **Les déficiences intellectuelles : origines, évolutions, conséquences pour la vie des sujets dans les domaines éducatifs, sociaux, économiques, culturels**
- **Les troubles psychiques : les pathologies, les soins**
- **Identifier les besoins**
- **La FFSA : organisation, objectifs, secteurs de pratique, réglementation sportive, conventions avec les autres fédérations**
- **Le secteur spécialisé : caractéristiques, objectifs, organisation, missions**
- **Représentations du handicap et intervention éducative**
- **Les démarches pédagogiques, identification, réflexion sur leur choix pour permettre au sujet d'être acteur de ses apprentissages**

Durée et coût du Module 1

- > **21 heures / 3 jours**
- > **Coût pédagogique inter (OPCO) : 450€**
- > **Coût pédagogique inter-entreprise/OF : Sur devis**
- > **Coût pédagogique intra (tarif individuel) : 240€**

Modalités et moyens techniques pédagogiques

A travers des méthodes actives, les stagiaires sont amenés à déconstruire leur représentation du handicap pour mieux appréhender les publics et proposer des interventions sportives de qualité. L'analyse de la pratique, la dynamique de groupe, les rencontres avec divers publics sont les bases structurantes de cette formation.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances réinvestissables sur les publics relevant de la délégation de la F.F.S.A.
- Connaître la F.F.S.A. et ses finalités, comprendre son organisation
- Connaître les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale accueillant ces personnes
- Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre et d'acquérir une réelle autonomie
- Choisir des démarches d'intervention sur le plan pédagogiques les sollicitant pour agir, en partant de leurs besoins singuliers



MODULE 2- INTERVENTION PEDAGOGIQUE

MODULE CENTRE SUR UNE DISCIPLINE SPORTIVE

CONTENU

- **Le projet en relation avec les objectifs de l'institution et/ou l'association**
- **Didactique appliquée de la discipline sportive**
- **Référentiel des niveaux d'évolution d'un sujet dans l'activité, pour évaluer, choisir des objectifs et des démarches pédagogiques**
- **Enseignement de l'activité auprès de ces personnes**
- **L'aménagement du milieu**
- **Organisation des compétitions dans la discipline (FFSA et fédération délégataire de la discipline)**
- **Séances pédagogiques auprès de personnes déficientes mentales : préparation, animation, observation, évaluation**

Durée et coût du Module 2

- > **21 heures / 3 jours**
- > **Coût pédagogique inter (OPCO) : 450€**
- > **Coût pédagogique inter-entreprise/OF : Sur devis**
- > **Coût pédagogique intra (tarif individuel) : 240€**

Modalités et moyens techniques pédagogiques

A travers des méthodes actives, les stagiaires sont amenés à déconstruire leur représentation du handicap pour mieux appréhender les publics et proposer des interventions sportives de qualité. L'analyse de la pratique, la dynamique de groupe, les rencontres avec divers publics sont les bases structurantes de cette formation.

OBJECTIFS

- Concevoir son intervention pour permettre aux personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques de comprendre et de progresser
- Analyser la logique de l'activité pour mettre en œuvre des situations permettant au sujet d'apprendre
- Concevoir l'activité dans une perspective de loisir ou de compétition
- Elaborer des outils d'observation et d'évaluation
- Analyser sa pratique
- Travailler à partir des objectifs institutionnels et/ou associatifs du projet individuel du pratiquant, prendre en compte les attentes de la personne et identifier ses besoins.



MODULE 2- INTERVENTION PEDAGOGIQUE

OPTION : ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS

CONTENU

- Les prérogatives des diplômés d'Etat (BEES, BPJEPS) en activité physique pour tous et les indications pour l'intervention auprès de personnes en situation de handicap mental et/ou psychique
- Rappel de la méthodologie de projet et de sa contractualisation pour que le sujet soit au centre du dispositif
- L'analyse de la demande, la conception du projet (en fonction de l'origine de la demande)
- Classification des activités en trois grands domaines à partir des processus en jeu dans les dimensions cognitives, psychiques et affectives : activités d'adaptation à un environnement, activités de revendication de ses capacités, activités de création, de production et de représentation d'un langage corporel symbolique
- Conception de la notion de besoin et hypothèses d'identification pour choisir des supports en lien avec les problématiques des pratiquants
- Les démarches pédagogiques ; importance du choix en fonction des besoins des sujets
- Elaboration et conduite de séances pédagogiques pour que le sujet soit acteur de ses engagements
- Elaboration d'outils d'observations et d'évaluation permettant l'identification des niveaux d'évolution d'un sujet dans l'activité, pour évaluer, choisir des objectifs et des démarches pédagogiques, pour analyser sa pratique
- Séances pédagogiques auprès de personnes en situation de handicap mental ou psychique : préparation, animation, observation, évaluation
- Réseaux, partenaires, personnes ressources, place de la FFSA

Durée et coût du Module 2

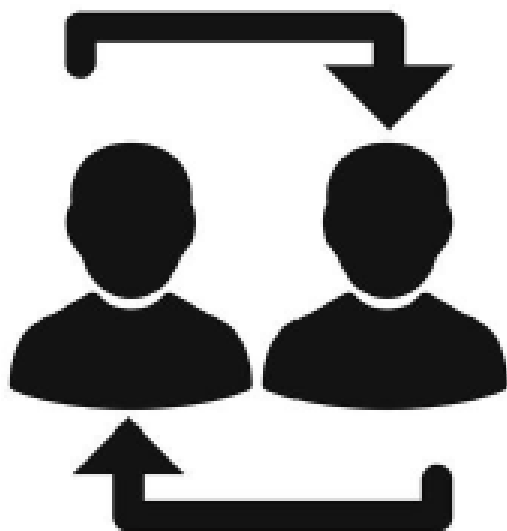
- > 35 heures / 5 jours
- > Coût pédagogique inter (OPCO) : 650€
- > Coût pédagogique inter-entreprise/OF : Sur devis
- > Coût pédagogique intra (tarif individuel) : 350€

Modalités et moyens techniques pédagogiques

A travers des méthodes actives, les stagiaires sont amenés à déconstruire leur représentation du handicap pour mieux appréhender les publics et proposer des interventions sportives de qualité. L'analyse de la pratique, la dynamique de groupe, les rencontres avec divers publics sont les bases structurantes de cette formation.

OBJECTIFS

- Identifier ses prérogatives d'exercice professionnel et leur limite (découverte des activités)
- Elaborer des projets en fonction de la nature de la demande et des partenariats (personne, institution, famille, association sportive ou de loisirs, ...)
- Contractualiser les projets pour que chaque sujet soit pris en compte dans sa dimension cognitive, psycho-affective, motrice
- Concevoir son intervention pour favoriser l'engagement, les apprentissages, la progression de chacune des personnes à partir du sens qu'elles peuvent donner à ce qui est proposé
- Choisir des supports d'activité à partir d'une identification préalable des besoins des pratiquants et des processus en jeu dans l'activité
- Mettre en œuvre des démarches pédagogiques, des régulations permettant à chaque sujet de découvrir, d'explorer, d'apprendre en s'ouvrant à l'autre
- Elaborer des outils d'observation et d'évaluation pour identifier les progrès et permettre aux pratiquants de les identifier en fonction de leurs capacités
- Analyser sa pratique pour demeurer au plus proche des besoins des sujets
- Elaborer des outils de communication avec les partenaires pour qu'ils puissent prendre en compte ce qu'il s'est passé dans les activités proposées
- S'appuyer sur des réseaux de personnes ressources pour faire évoluer les projets



MODULE 3 - CERTIFICATION

STAGE EN STRUCTURE SPORTIVE

CONTENU

- Le stage pédagogique en situation d'une durée de 20h (30h pour la mention APT) se déroule de manière fractionnée. Il s'agit de conduire son enseignement dans la durée. Le stagiaire choisit la structure dans laquelle il souhaite faire valider son stage : association affiliée à la FFSA, association affiliée à la fédération délégataire de la discipline
- A l'issue du stage, la stagiaire réalise un rapport de stage auquel il intègre une attestation de la structure d'accueil certifiant la durée et les conditions de mise en œuvre du stage.

LE RAPPORT DE STAGE DEVRA METTRE EN EVIDENCE

- La présentation des personnes accueillies dans l'activité (caractéristiques, besoins)
- Les objectifs visés
- Le contenu, le déroulement et l'évaluation des séances, incluant les aménagements et moyens pédagogiques utilisés
- Une analyse de son intervention

Ce document servira de support au jury lors de la certification du stage.

Durée et coût du Module 3

- > 20 heures de stage
- > 1 jour de certification
- > Coût pédagogique : 75€

Modalités et moyens techniques pédagogiques

Convention entre l'OF, le stagiaire et le lieu de stage

Suivi et accompagnement du stagiaire

Analyse des cycles proposés


Attestation de fin de stage

Diplôme AQSA

COMPETENCES ATTENDUES

- Réinvestir les compétences et connaissances élaborées durant les modules
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet dans la discipline sportive partant des besoins des personnes accueillies dans l'activité
- Evaluer la portée de son intervention, les progrès des pratiquants afin de les communiquer aux personnes qui en ont la responsabilité (professionnels de structures spécialisés, responsables d'associations sportives, parents, ...)

DIPLOME FEDERAL D'ANIMATEUR EN SPORT ADAPTE

 Le Diplôme Fédéral d'Animateur en Sport Adapté est une formation complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques. Par cette formation, la FFSA contribue à l'insertion des personnes dont elle a la responsabilité, dans les établissements médico-sociaux.

Public visé - Pré-requis :

Cette formation est qualifiante* pour des personnes titulaires d'un diplôme professionnel des champs du médico-social et de la santé.

- Diplôme d'Educateur Spécialisé
- Diplôme de Moniteur Educateur

* Le Diplôme Fédéral d'Animateur en Sport Adapté est une qualification fédérale. Elle n'offre donc pas de prérogatives professionnelles supplémentaires.

- Nombre de places : 15 par module

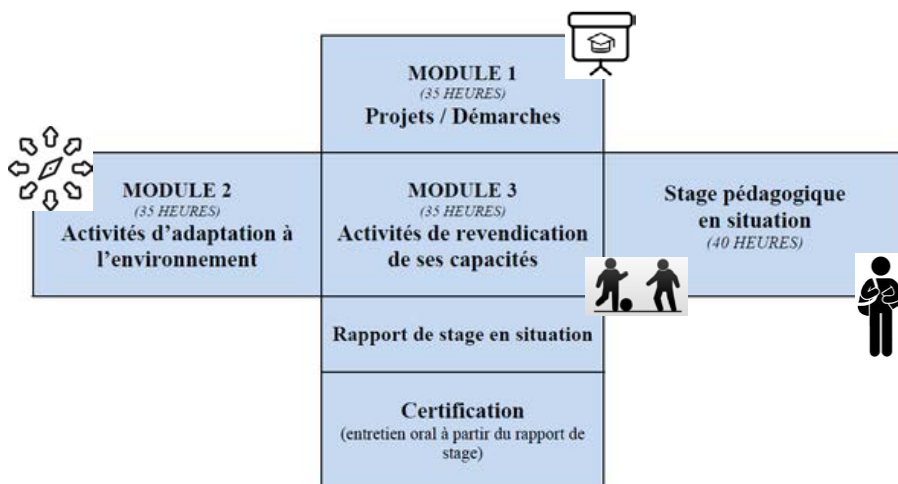
- Délai d'accès : de 1 à 6 mois

- Durée de la formation : 145 heures (35h + 35h + 35h + un stage de 40h)

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Locaux et plateaux techniques accessibles

Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire



Les allègements concernant cette formation :

Les titulaires d'un diplôme "AQSA" peuvent être allégés du Module 1 du Diplôme d'Animateur en Sport Adapté.

Validation de la formation :

La délivrance du DFASA est soumise à la certification des compétences du stagiaire lors d'une évaluation portant sur l'animation d'une séance en fin de projet et sur un entretien oral dans le cadre du stage réalisé. Au terme de son cursus de formation, le candidat se verra remettre son diplôme d'Animateur en Sport Adapté.

Financement :

Prise en charge par un OPCO, compte professionnel de formation, individuel payant.

Notre équipe pédagogique est composée de professionnels des secteurs des activités physiques adaptées, du social et du médico-social.

Taux de satisfaction du DF ASA : 94%

Organisme de formation PACAFSA

Pour tout renseignement contactez-nous : 04.42.04.94.01 -

contact@liguepacasa.fr



MODULE 1 - PROJET AUTOUR DU JEU : DEMARCHES

CONTENU

- **La rencontre et ses effets : nouage relationnel et reconnaissance du sujet**
- **Qu'est-ce qu'une médiation ?**
- **La posture éducative**
- **Classification des activités à partir de l'analyse des processus affectifs, psychiques cognitifs en jeu dans leur logique interne, place du jeu**
- **Méthodologie du projet (analyse des caractéristiques et des besoins singuliers des pratiquants, objectifs, choix des supports d'activités, mise en œuvre, évaluation à partir d'étude de cas)**
- **La FFSA : ses objectifs, son organisation, ses secteurs de pratique et leur réglementation**

Durée et coût du Module 1

- > **35 heures / 5 jours**
- > **Coût pédagogique inter (plein tarif) : 750 €**
- > **Coût pédagogique inter (tarif individuel) : 360€**
- > **Coût pédagogique intra : 1300€ (groupe de 15 personnes max)**

Modalités et moyens techniques pédagogiques

Apports théoriques et pratiques articulés autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, de l'analyse d'expériences vécues.

Analyse des acquis et de l'observation des séances pédagogiques.

Attestation de présence et de fin de formation.

OBJECTIFS

- Concevoir un projet en APSA ou en sport adapté en partant de l'identification des besoins singuliers des personnes accompagnées
- Coordonner ce projet au dispositif institutionnel et au projet individuel
- Concevoir la mise en œuvre de ces activités dans une dimension de médiation éducative
- Choisir des supports d'activités dont le processus en jeu peuvent apporter une réponse aux besoins singuliers des sujets
- Choisir des démarches d'intervention permettant au sujet d'être acteur de ses découvertes et de ses apprentissages
- Connaître les différents champs de pratique de la FFSA pour orienter des sujets au regard de leurs centres d'intérêt et de leurs besoins



MODULE 2 - ACTIVITES DE REVENDEICATION DE SES CAPACITES

CONTENU

- **Logique interne des activités**
- **Démarches pédagogiques et choix des activités**
- **Cadre des cycles d'activités et évaluations de la progression des pratiquants dans ce type d'activités**
- **Interventions auprès de deux groupes de jeunes**
- **Aménagement du milieu et du matériel**
- **Adaptations spécifiques**
- **Créations d'outils de suivi des séances pour les sportifs et les éducateurs**
- **Environnement et sécurité : notion de responsabilité**
- **Référentiels d'évaluation et outils d'auto-évaluation**
- **Réglementation Fédérale et projets de stage des stagiaires**

Durée et coût du Module 2

- > **35 heures / 5 jours**
- > **Coût pédagogique inter (plein tarif) : 750 €**
- > **Coût pédagogique inter (tarif individuel) : 360€**
- > **Coût pédagogique intra : 1300€ (groupe de 15 personnes max)**

Modalités et moyens techniques pédagogiques

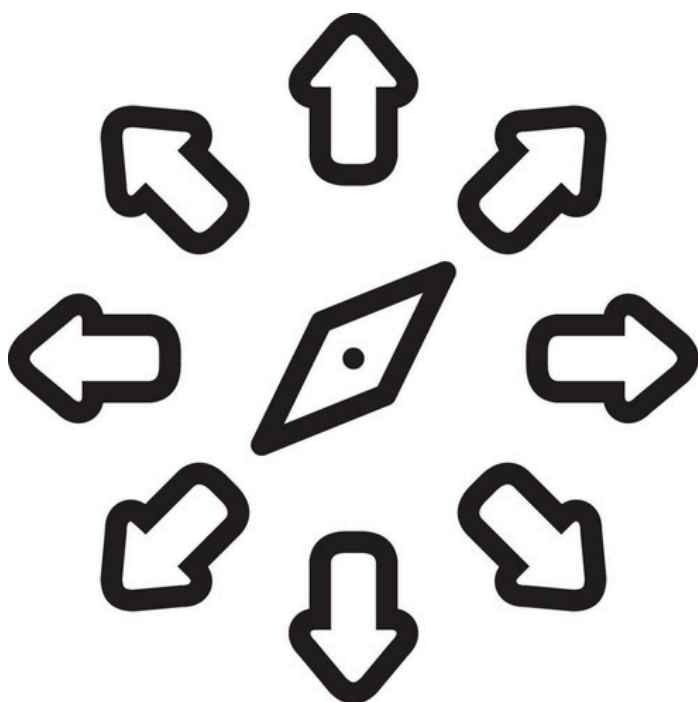
Apports théoriques et pratiques articulés autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, de l'analyse d'expériences vécues.

Analyse des acquis et de l'observation des séances pédagogiques.

Attestation de présence et de fin de formation.

OBJECTIFS

- Identifier les processus en jeu dans ce type d'activités
- Définir la logique d'activité et préciser quelles sont les problématiques auxquelles les pratiquants pourraient être confrontés
- Préciser le cadre d'un cycle d'activités en s'appuyant sur les besoins et les attentes des pratiquants
- Choisir des démarches d'intervention pour que le pratiquant puisse s'engager dans sa pratique en y donnant du sens
- Evaluer la progression des pratiquants et leur permettre d'identifier leurs apprentissages en fonction de leurs capacités
- S'approprier le cadre de la réglementation fédérale pour assurer la cohérence entre les propositions pédagogiques et ce qui sera vécu lors des manifestations sportives.
- Intervenir en assurant la sécurité des pratiquants



MODULE 3 - ACTIVITES D'ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT (COURSE D'ORIENTATION)

CONTENU

- **Caractéristiques du public**
- **Logique interne de l'activité**
- **Projet de cycle**
- **Interventions auprès de deux groupes de jeunes**
- **Démarches pédagogiques et processus en jeu**
- **Aménagement du milieu et du matériel**
- **Adaptations spécifiques**
- **Présentation des conduites types d'un sujet confronté à une activité (problématiques types)**
- **Création d'un outil d'observations de séance**
- **Référentiels d'évaluations et outils d'auto-évaluation**
- **Réglementation Fédérale et projet des pratiquants**

Durée et coût du Module 3

- > **35 heures / 5 jours**
- > **Coût pédagogique inter (plein tarif) : 750 €**
- > **Coût pédagogique inter (tarif individuel) : 360€**
- > **Coût pédagogique intra : 1300€ (groupe de 15 personnes max)**

Modalités et moyens techniques pédagogiques

Apports théoriques et pratiques articulés autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, de l'analyse d'expériences vécues. Analyse des acquis et de l'observation des séances pédagogiques. Attestation de présence et de fin de formation.

OBJECTIFS

- Identifier les processus en jeu dans ce type d'activités
- Définir la logique d'activité et préciser quelles sont les problématiques auxquelles les pratiquants pourraient être confrontés
- Préciser le cadre d'un cycle d'activités en s'appuyant sur les besoins et les attentes des pratiquants
- Choisir des démarches d'intervention pour que le pratiquant puisse s'engager dans sa pratique en y donnant du sens
- Evaluer la progression des pratiquants et leur permettre d'identifier leurs apprentissages en fonction de leurs capacités
- S'approprier le cadre de la réglementation fédérale pour assurer la cohérence entre les propositions pédagogiques et ce qui sera vécu lors des manifestations sportives.
- Intervenir en assurant la sécurité des pratiquants



STAGE ET CERTIFICATION DU DIPLÔME FEDERAL D'ANIMATEUR EN SPORT ADAPTE

CONTENU DU STAGE

- Le stage pédagogique en situation d'une durée de 40h se déroule de manière fractionnée. Il a pour objectif d'assurer le lien entre situation de formation et situation d'animation dans une structure accueillant des personnes en situation de handicap mental, psychique et ou porteur de TSA.
- A l'issue du stage, le stagiaire réalise un rapport auquel il intègre une attestation de la structure d'accueil certifiant la durée et les conditions de mise en œuvre du stage.
- Pour la certification, l'étudiant devra avoir transmis son rapport de stage au plus tard dix jours avant la date de celle-ci.

LA CERTIFICATION

- Entretien oral (durée 1h : 15 minutes de présentation et 45 minute d'entretien avec le jury) s'appuyant sur la rapport de stage du candidat. Cet entretien permet d'évaluer :
 - la qualité du projet et son articulation avec le dspositif institutionnel et les besoins singuliers des sujets impliqués dans le projet
 - le choix du support des médiations et sa cohérence au regard des problématiques et besoins des sujets
 - les choix pédagogiques et leurs conséquences sur la relation éducative, les apprentissages des sujets et leur évolution au regard de leurs besoins initiaux
 - les difficultés rencontrées et les solutions qui ont été proposées ou auraient pu l'être, les capacités d'analyse et de réinvestissement
 - la reconnaissance de ses compétences et de ses limites éventuelles
 - et la capacité à faire appel à des personnes ressources

Durée et coût du stage et de la certification

- > 40 heures de stage et 2 heures de certification
- > Coût de la certification en inter (plein tarif) : 90€
- > Coût de la certification inter (tarif individuel) : 40€
- > Coût de la certification intra : 300€ (groupe de 15 personnes max)

Modalités et moyens techniques pédagogiques

Convention entre l'OF, le stagiaire et le lieu de stage

Suivi et accompagnement du stagiaire

Analyse des cycles proposés

Attestation de fin de stage

OBJECTIFS

- Concevoir, coordonner, animer et évaluer un projet en APSA ou en sport adapté en cohérence avec les missions de la structure et les besoins singuliers des sujets accompagnés
- Elaborer par écrit son projet de stage
- Choisir un support d'activités à partir des besoins identifiés et des objectifs à poursuis
- Analyser ses interventions et ses choix pédagogiques
- Réaliser un rapport de stage en situation servant de support de certification. Ce rapport présentera des aspects institutionnels et pédagogiques et, en outre, un minimum de 6 à 8 séances

FORMATEUR EN AISANCE AQUATIQUE

La formation de formateur en aisance aquatique est une formation gratuite qui répond à un enjeu de sécurité en matière de noyade chez les jeunes enfants. Elle vise à mener des activités d'aisance aquatique et à mettre en œuvre des classes bleues sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Public visé - Pré-requis :

Cette formation est non qualifiante et non diplômante.

Les titulaires d'un diplôme de MNS, d'un BNSSA, d'une licence STAPS, d'un BEES APSA ou d'un DEJEPS APSA peuvent suivre cette formation.

- **Nombre de places : 10**
- **Délai d'accès : de 1 à 6 mois**
- **Durée de la formation : 35 heures**
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**
- Locaux et plateaux techniques accessibles

Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire

Afin de répondre aux nouvelles orientations ministérielles en matière de lutte contre les noyades, à une demande de la FFSA et à un besoin identifié sur le terrain, la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur du Sport Adapté propose une formation de "Formateurs en Aisance Aquatique".

Dans le cadre de notre fédération, l'aisance aquatique concerne les jeunes de 4 à 14 ans en situation de handicap mental, psychique et/ou porteur de TSA.

Les formateurs seront par la suite amenés à mettre en place des classes bleues à destination des jeunes pour leur apprendre les bases de la sécurité en milieu aquatique sur des créneaux massés.

Il n'existe pas d'allègement pour cette formation.

Validation de la formation :

La formation de formateur est soumise à une épreuve de certification sous forme de quizz de fin de formation.

Une attestation de participation est remise à chaque stagiaire du moment qu'il a suivi l'intégralité des heures de formation.



Notre équipe pédagogique est composée de professionnels des secteurs des activités physiques adaptées, du social et du médico-social.

Taux de satisfaction de 100%

Organisme de formation PACAFSA

Pour tout renseignement contactez-nous : 04.42.04.94.01 -

contact@liguepacasa.fr



FORMATEUR EN AISANCE AQUATIQUE

CONTENU

- **Présentation et explication du dispositif ministériel**
- **Pédagogie de l'action et prise en charge**
- **Rencontre, évaluation et accompagnement de jeunes en situation de handicap mental, psychique et/ou porteur de TSA répondant au dispositif ministériel de l'Aisance Aquatique**
- **Structuration de l'espace pour le jeune dans l'eau**
- **Définition et appropriation de la flottaison, de la résistance et de la propulsion**

Durée et coût de la formation

- > **35 heures**
- > **Gratuite**

Modalités et moyens techniques et pédagogiques


A travers des méthodes actives, les stagiaires sont amenés à déconstruire leur représentation du handicap pour mieux appréhender les publics et proposer des interventions sportives de qualité.

L'analyse de la pratique, la dynamique de groupe, les rencontres avec le public jeune sont les bases structurantes de cette formation.

OBJECTIFS

- Connaître et s'approprier le dispositif ministériel de l'Aisance Aquatique
- Identifier les trois paliers de l'Aisance Aquatique
- Evaluer le niveau de chaque jeune
- Construire des séances d'apprentissage pour les jeunes sur minimum 8 créneaux de 45 minutes
- Créer et adapter des outils de prise en charge, d'observation et d'évaluation des capacités et des progrès des jeunes
- Se projeter dans la mise en œuvre de futures classes bleues
- Identifier les acteurs du Sport Adapté, en lien avec ce dispositif

FORMATEUR EN SAVOIR ROULER A VELO ADAPTE

 La formation de formateur en en savoir rouler à vélo est une formation gratuite qui répond à un enjeu de sécurité routière chez les jeunes enfants. Elle vise à mener des activités autour de la pratique du vélo et à mettre en œuvre des stage de savoir rouler à vélo sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Public visé - Pré-requis :

 Cette formation est non qualifiante et non diplômante.

Les titulaires d'une licence STAPS, d'un BEES APSA ou d'un DEJEPS APSA peuvent suivre cette formation. Mais aussi tous les professionnels du sport pouvant encadre la pratique du vélo.

De plus, nous ouvrons cette formation au professionnel du milieu spécialisé pour qu'ils se forment à accompagner sur la mise en place du SRAVA.

- **Nombre de places : 10**
- **Délai d'accès : de 1 à 6 mois**
- **Durée de la formation : 35 heures**

- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**
- **Locaux et plateaux techniques accessibles**

Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire

Afin de répondre aux nouvelles orientations ministérielles visant le développement de la pratique du vélo en toute sécurité, à une demande de la FFSA et à un besoin identifié sur le terrain, la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur du Sport Adapté propose une formation de "Formateurs en Savoir Rouler à Vélo".

Les formateurs seront par la suite amenés à mettre en place des stages "Savoir Rouler à Vélo Adapté" à des jeunes pour leur apprendre les bases de la sécurité routière à vélo.

Taux de satisfaction du SRAVA : 100%

Il n'existe pas d'allègement pour cette formation.

Validation de la formation :

La formation de formateur est soumise à une épreuve de certification sous forme de quizz de fin de formation.

Une attestation de participation est remise à chaque stagiaire du moment qu'il a suivi l'intégralité des heures de formation.



Notre équipe pédagogique est composée de professionnels des secteurs des activités physiques adaptées, du social et du médico-social.

Organisme de formation PACAFSA

Pour tout renseignement contactez-nous : 04.42.04.94.01 -

contact@liguepacasa.fr



FORMATEUR EN SAVOIR ROULER A VELO

CONTENU

- **Le cadre règlementaire du SRAV et ses adaptations spécifiques au Sport Adapté**
- **Initiation à l'entretien et à la réparation d'un vélo**
- **Les démarches pédagogiques, identification, réflexions sur leurs choix et adaptations**
- **La sécurité des pratiquants en Sport Adapté, éthique et responsabilité**
- **La cadre règlementaire sur la pratique à vélo sur la voie publique**
- **Animation et analyse de séquences pédagogiques auprès de personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou porteur de TSA**
- **Fonctions et rôles dans les territoires**
- **Analyse du projet : logique de l'activité et processus en jeu**

Durée et coût de la formation

- > **35 heures**
- > **Gratuite**

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

A travers des méthodes actives, les stagiaires sont amenés à déconstruire leur représentation du handicap pour mieux appréhender les publics et proposer des interventions sportives de qualité. L'analyse de la pratique, la dynamique de groupe, les rencontres avec le public jeune sont les bases structurantes de cette formation.

OBJECTIFS

- Découverte du cadre règlementaire du SRAV
- Maitriser la philosophie du SRAV au sein du Sport Adapté
- Connaître et identifier les éléments simples d'un vélo
- Connaître les équipements de sécurité
- Comprendre et animer les ateliers composants le BLOC 1 : Savoir PédaLER
- Savoir identifier les éléments, les difficultés permettant de rouler en groupe
- Comprendre et animer mes ateliers du BLOC 2 : Savoir Circuler
- Point règlementaire sur la pratique du vélo sur voie publique
- Comprendre et animer les ateliers relevant du BLOC 3 : Savoir Rouler
- Suivi des attestations sur le territoire
- Maitriser le déroulement des formations sur le terrain

REFERENT ACTIVITE PHYSIQUE & SPORTIVE EN ESMS - SANTE

La formation de "Référént en activité physique et sportive en ESMS et établissement de santé" est une formation payante qui vise développer les notions de Sport aux professionnels pour un public en situation de handicap mental et psychique. Elle vise à acquérir des compétences de création de projet notamment avec le programme Bouger avec le sport adapté" dans les différents établissements du médico-social.

Public visé - Prérequis :

- Être titulaire ou en formation pour acquérir un diplôme du secteur médico-social (AES, DE ME ou DE ES)
- Être salarié d'une structure médico-sociale accueillant un public relevant de la Fédération Française du Sport Adapté
- Avoir un lieu d'alternance (structure employeur) permettant de mettre en place une alternance sur la thématique du Sport Santé.

Cette formation est non qualifiante et non diplômante*.

* Elle n'offre donc pas de prérogatives professionnelles supplémentaires.

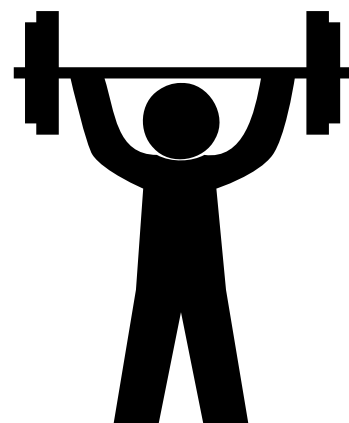
- **Nombre de places : 12**
- **Délai d'accès : de 1 à 6 mois**
- **Durée de la formation : 21 heures + 2 heures en visioconférence pour suivi**
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**
 - Locaux et plateaux techniques accessibles

Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire

Afin de répondre à la nouvelle loi du 2 mars 2022 visant la nomination d'un "Référént Sport" dans les établissement du médico-social, ainsi qu'au orientation de l'OMS, la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur du Sport Adapté propose une formation de "Correspondant Sport Santé".

Les stagiaires seront par la suite amenés à une mise en situation selon leur contexte professionnel.

Taux de satisfaction de la formation : 100%



Il n'existe pas d'allègement pour cette formation.

Validation de la formation :

La formation n'est pas soumise à une épreuve de certification en fin de formation.

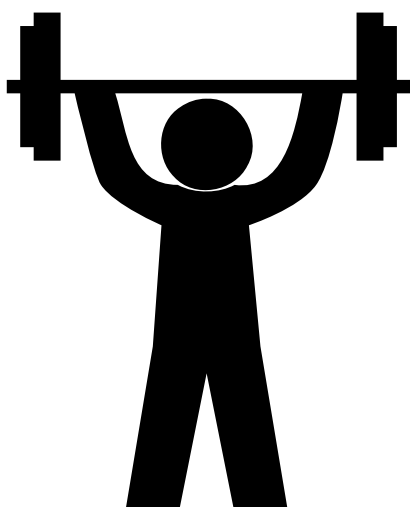
Une attestation de participation est remise à chaque stagiaire du moment qu'il a suivi l'intégralité des heures de formation.

Notre équipe pédagogique est composée de professionnels des secteurs des activités physiques adaptées, du social et du médico-social.

Organisme de formation PACAFSA

Pour tout renseignement contactez-nous : 04.42.04.94.01 -

contact@liguepacasa.fr



REFERENT APS EN ESMS - SANTE

CONTENU

- Définitions clefs (activité physique, sédentarité, inactivité, APAS, Santé, ...);
- Aspects réglementaires et législatifs;
- Types d'évaluations de l'activité physique et retours auprès des bénéficiaires, des prescripteurs et de la structure;
- Le réseau spécifique : partenaires locaux, maisons sport-santé, MDPH, ARS, FFSA, ...
- Le projet Sport Santé : implication de l'équipe pluridisciplinaire, lien avec le projet établissement, moyens et ressources;
- L'encadrement des Activités Physiques et Sportives : prérogatives professionnelles accompagnement spécifique, sécurisation de la pratique.

Evaluation des acquis : L'évaluation des apprentissages et compétences acquises se réalise au fur et à mesure des séquences par la mise en place de questionnaire, la production de travaux écrits, retraçant la mise en situation professionnelle.

Durée et coût de la formation

- > 21 heures + 2 h en visioconférence
- >> Coût pédagogique intra (tarif OPCO) : 550 €
- > Coût pédagogique inter (tarif individuel) : 340€

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

A travers des méthodes actives, les stagiaires sont amenés à appréhender et connaître le rôle de référent Sport Santé afin de travailler en lien dans cette pratique.

L'analyse de la pratique, la dynamique de groupe et les échanges sont les bases structurantes de cette formation.

OBJECTIFS

- Être capable de mettre en place et interpréter une évaluation « Sport Santé » pertinente et adaptée, pour identifier les besoins spécifiques en fonction des profils accueillis dans ma structure;
- Être capable d'identifier et de se positionner dans le réseau « Sport Santé » afin de mobiliser les ressources nécessaires à la réussite du projet;
- Être capable de proposer un projet assurant la sécurité des personnes lors de leur pratique.


FORMATIONS THEMATIQUES

- LES VIOLENCES DANS LE SPORT
- LES SPECIFICITES DES BESOINS DU PUBLIC : LA RESPONSABILITE ETHIQUE DANS LE SPORT ADAPTE
- FORMATIONS D'OFFICIELS SPORT ADAPTE

FORMATIONS THEMATIQUES

 Les formations thématiques sont des journées d'informations et d'échanges autour des thématiques sociétales actuelles, en lien avec le domaine sportif et du champ du handicap.

Public visé - Pré-requis :

 Ces formations sont accessibles à tout public, quelque soit l'âge, son sexe ou encore son handicap. Elles peuvent intéresser aussi bien des sportifs en situation de handicap que des sportifs valides, des dirigeants de club, des bénévoles d'associations...
Il n'y a donc aucun prérequis à l'inscription si ce n'est d'être licencié à la FFSA (licence cadre, bénévole, autre pratiquant ou sportif).

• **Nombre de places : 15 par sessions**

• **Délai d'accès : 1 mois**

• **Durée de la formation : 7 heures**

• **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

- **Locaux et plateaux techniques accessibles**

Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire

FORMATIONS THEMATIQUES

Les thématiques abordées lors de ces formations sont :

- Les violences dans le sport



- Les spécificités et besoins du public : la responsabilité éthique dans le Sport Adapté



- Officiel en Sport Adapté dans une discipline donnée



Il n'existe pas d'allègements concernant ces formations.

Validation des formations :

La délivrance de l'attestation de suivi de la formation thématique est effective à la fin des 7 heures de formation.

Suivant la thématique abordée, un diplôme peut être délivré à la suite d'une épreuve certificative comme pour le PSC1.

Financement :

Prise en charge par un OPCO, Compte Professionnel de Formation, individuel payant

Notre équipe pédagogique est composée de professionnels des secteurs des activités physiques adaptées, du social et du médico-social.

Organisme de formation PACAFSA

Pour tout renseignement contactez-nous : 04.42.04.94.01 -
contact@liguepacasa.fr



FORMATION THEMATIQUE

LES VIOLENCES DANS LE SPORT

CONTENU

- **Notions et formes de violences**
- **Cadre législatif et juridique**
- **Notion de responsabilité**
- **Echanges et partage de bonne pratiques**
- **Témoignages**

Durée et coût de la formation

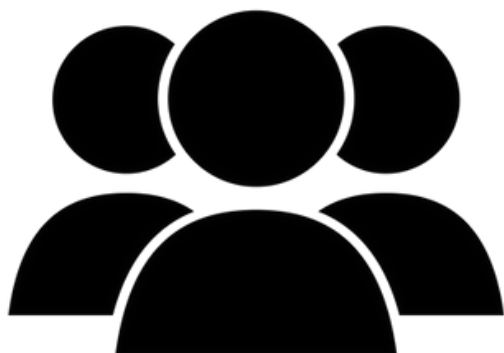
- > **7 heures / 1 journée**
- > **Coût pédagogique : 20 euros / stagiaire**

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

A travers des méthodes actives, les stagiaires en formation sont amenés à analyser leur fonctionnement et à échanger sur leurs problématiques ou questionnement de manière à trouver des solutions adaptées à leur situation.

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les types et formes de violences dans le sport
- Aborder la notion de violence sexuelle et être attentif aux signaux d'alerte
- Appréhender la cadre législatif, réglementaire et juridique
- Interroger sa posture et prendre pleinement conscience de ses responsabilités
- Recueillir des éléments d'informations sur la thématique
- Identifier les interlocuteurs privilégier en cas de besoin
- Etre capable, autant que faire se peut, de prévenir les violences dans le sport



FORMATION THEMATIQUE

LES SPECIFICITES ET BESOINS DU PUBLIC / LA RESPONSABILITE ETHIQUE DANS LE SPORT ADAPTE

CONTENU

- **Notions de handicap, déficience, maladie**
- **Notions de responsabilité et d'éthique**
- **Explication du Sport Adapté et du fonctionnement de la FFSA**
- **Besoins des publics en situation de handicap, psychique et/ou porteur de troubles du spectre autistique**
- **Rencontre et échange avec le public**

Durée et coût de la formation

- > **7 heures / 1 journée**
- > **Coût pédagogique : 80 euros / stagiaire**

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

A travers des méthodes actives, les stagiaires en formation sont amenés à analyser leur fonctionnement et à échanger sur leurs problématiques ou questionnement de manière à trouver des solutions adaptées à leur situation.

OBJECTIFS

- Identifier les besoins des publics qui relèvent du Sport Adapté
- Maîtriser les notions de responsabilité et d'éthique
- Comprendre le fonctionnement du Sport Adapté
- Interroger sa pratique au regard de sa responsabilité éthique
- Définir des pistes de développement de sa pratique au regard des spécificités et des besoins du public



FORMATION THEMATIQUE

OFFICIEL EN SPORT ADAPTE EN FONCTION DES DISCIPLINES SPORTIVES

CONTENU

- **Notions de handicap, déficience, maladie**
- **FFSA et missions**
- **Besoins des publics en situation de handicap, psychique et/ou porteur de troubles du spectre autistique**
- **Règlement sportif**
- **Adaptation pratique : organisation des compétitions**

Durée et coût de la formation

- > **2 à 4 heures**
- > **Gratuite**


Modalités et moyens techniques et pédagogiques

A travers des méthodes actives, les stagiaires en formation sont amenés à analyser leur fonctionnement et à échanger sur leurs problématiques ou questionnement de manière à trouver des solutions adaptées à leur situation.


OBJECTIFS

- Identifier les besoins des publics qui relèvent du Sport Adapté
- Comprendre le fonctionnement du Sport Adapté
- Comprendre le fonctionnement du Sport Adapté
- Comprendre la construction du règlement sportif de la discipline
- Interroger sa pratique au regard de ce règlement spécifique
- Officier sur une ou plusieurs compétitions de Sport Adapté

FORMATION REGIONALE DES DIRIGEANTS ET BENEVOLES

 La formation régionale des dirigeants et bénévoles permet de mobiliser et de développer les connaissances des dirigeants et des bénévoles de la région en matière de Sport Adapté de manière à rendre les projets de développement encore plus efficaces, en lien avec le Projet Sportif Fédéral (PSF).

Public visé - Pré-requis :

 Cette formation est non qualifiante et non diplômante* pour les personnes dirigeantes ou membres d'une association sportive affiliée ou en cours d'affiliation à la Fédération Française du Sport Adapté.

Chaque personne doit être à jour de sa licence (cadre, bénévole).

* Cette formation est régionale. Elle n'offre pas de prorogatives professionnelles supplémentaires.

- Nombre de places : 10 par sessions

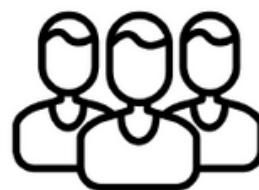
- Délai d'accès : 1 mois

- Durée de la formation : 7 heures

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Locaux et plateaux techniques accessibles

Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire



FORMATION REGIONALE SPORT ADAPTE

Cette formation vise à comprendre l'organisation et le fonctionnement de la Fédération Française de Sport Adapté. L'affiliation, la prise de licence, les calendriers sportifs, la réglementation en cours et les dispositifs de la FFSA sont détaillés de manière à ce que chaque bénévole puisse s'investir pleinement en connaissance de l'environnement fédéral.

Il n'existe pas d'allègements concernant cette formation.

Validation de la formation :

La délivrance de l'attestation de suivi de la formation régionale des dirigeants et bénévoles est effective à la fin des 7 heures de formation

Financement :

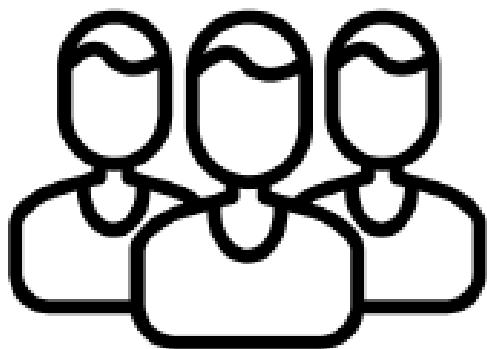
Prise en charge par un OPCO, Compte Professionnel de Formation, individuel payant

Tarif global de la formation : 80 euros

Notre équipe pédagogique est composée de professionnels des secteurs des activités physiques adaptées, du social et du médico-social.

Organisme de formation PACAFSA

Pour tout renseignement contactez-nous : 04.42.04.94.01 - contact@liguepacasa.fr



FORMATION REGIONALE DES DIRIGEANTS ET BENEVOLES AU SPORT ADAPTE

CONTENU

- **Notions de handicap, déficience, maladie**
- **La FFSA : organisation, objectifs, secteurs de pratique, réglementation sportive et dispositifs**
- **identifier les besoins des sportifs**
- **Missions d'accompagnement de la Ligue et des comités**
- **Le projet de développement : conception, mise en œuvre et évaluation**
- **Freins et leviers du développement de la pratique**

Durée et coût de la formation

- > **7 heures / 1 journée**
- > **Coût pédagogique : 80 euros**

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

A travers des méthodes actives, les dirigeants et bénévoles sont amenés à analyser leur fonctionnement et à échanger sur leurs difficultés de manière à trouver des solutions adaptées à leur situation.

OBJECTIFS

- Connaître la F.F.S.A. et ses finalités, comprendre son organisation
- Identifier les besoins des publics accueillis
- Interroger son fonctionnement au regard du fonctionnement de la FFSA, de la Ligue et des CDSA
- Comprendre le rôle des acteurs engagés
- Définir une stratégie de développement à travers l'écriture d'un projet
- Choisir des actions en adéquation avec le projet sportif fédéral dans un but de développement de la pratique

CALENDRIER DE FORMATION

2024/2025



Type de formation	Type de formation	Lieu	Ouvert aux
DF ASA - Module 2	Du 16 au 20 septembre	Marseille (13)	étudiants de l'IMF
AQSA Module 1 & 2 Handball	Du 23 au 27 septembre	Marseille (13)	étudiants de la ligue de hand
SRAVA	Du 30 septembre au 4 octobre	Gap (05)	à tous
AQSA Mod 1	Le 8, 10 & 11 octobre	Salon-de-Provence (13)	éducateurs sportifs de l'OMS de Salon
DF ASA - Module 1	Du 22 au 24 octobre	Marseille (13)	étudiants de l'IMF
DF ASA - Module 1	Du 6 au 8 novembre	Marseille (13)	étudiants de l'IMF
AQSA - Module 1	Le 18, 19 & 21 novembre	Var (83)	étudiants du BPJEPS APT du CDOS 83
AQSA - Module 1	Décembre	Lieux à définir	à tous
Aisance Aquatique	Du 10 au 14 février	Var (83)	à tous
Référent APS en ESMN	9, 10 janvier & 8 avril	Aix-en-Provence (13)	à tous
AQSA - Module 1	Le 6, 12 & 13 mai	Antibes (06)	étudiants du CREPS d'Antibes
DF ASA - Module 2	Du 17 au 20 juin	Marseille (13)	étudiants de l'IMF
Date à venir			

CONTACTS ET INSCRIPTIONS



Si vous êtes intéressés par l'une de nos formations ou si vous souhaitez dès à présent vous préinscrire sur l'une d'entre elles, n'hésitez pas à nous contacter par mail : contact@liguepacasa.fr ou nous téléphoner au 04.42.04.94.01 ou 06.02.11.93.05.

Vous pouvez également [cliquez ici](#) pour remplir une préinscription en ligne.



Nous prendrons contact avec vous par la suite.

Notre catalogue de formation est uniquement disponible au format numérique. Il est disponible et mis à jour sur notre site internet, rubrique "Formations" et sur notre page Facebook.

Notre responsable des formations, Madame ROUVIER Léa (06.02.11.93.05) se tient à votre disposition pour toute question relative à nos formations et leurs accessibilités.

Si vous êtes en situation de handicap et que vous souhaitez vous former, contactez notre Référent Handicap par mail : contact@liguepacasa.fr pour convenir d'un rendez vous téléphonique et échanger sur vos besoins d'aménagements et leurs faisabilité.



NOS PARTENAIRES



NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE

